

E t a b l i s s e m e n t TRAJECTOIRES

SECTION

Institut
Thérapeutique
Educatif et
Pédagogique

- *Internat*
- *Semi-Internat*

INTERNAT / SEMI - INTERNAT
Horaires d'ouverture
du bureau administratif

du lundi au vendredi
8h00-12h00 / 14h00-18h00

Tél : 03 21 09 02 11
Fax : 03 21 84 74 20

pms@hopale.com

L'ITEP de la Fondation Hopale vous souhaite la bienvenue.

Un accompagnement
thérapeutique, éducatif et
pédagogique adapté à vos
attentes et besoins vous
sera proposé.

L'ensemble du personnel
met ses compétences, son
savoir et son engagement à
votre service pour répondre
à votre projet personnalisé.

Céline POIRET
Directrice
de l'établissement
TRAJECTOIRES



Qui sommes-nous ? Qui accueillons-nous ?

Où se situe l'ITEP ?

Situé sur la Côte d'Opale à 4 km de la mer, à proximité de Berck-sur-Mer, L'Internat et le Semi-Internat sont implantés à Rang-du-Fliers sur un site de 17 hectares leur permettant de proposer un éventail d'activités important sur un lieu de vie animé et chaleureux.



Site de l'ITEP

L'ITEP est l'une des 3 structures de l'établissement TRAJECTOIRES, établissement médico-social de la Fondation Hopale.

Il accueille 35 jeunes garçons ou filles de 12 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques engendrant des troubles du comportement orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Pas-de-Calais (MDPH) selon les modalités suivantes :

- ▣ Un Semi-Internat (arrivée le matin et retour le soir) de 13 places mixtes.
- ▣ Un Internat modulable (1 à 4 nuits par semaine) de 22 places dont 5 places de filles.

Le dispositif ITEP vous accueille 210 jours par an. Un calendrier précisant les périodes de vacances vous sera remis à votre admission.





Votre accompagnement

*Au sein de l'ITEP, votre accompagnement s'articule autour de 3 axes :
thérapeutique, éducatif et pédagogique*

L'accompagnement thérapeutique

Il repose sur une approche partagée avec des échanges entre vous, votre famille, les professionnels du dispositif et les partenaires.

Il tient compte de vos particularités psychiques (affectives, intellectuelles, relationnelles et sociales) en proposant des prestations de soins adaptées à votre problématique pour vous permettre de vous engager dans un processus d'évolution.

Il tend à favoriser les processus de maturation et de changement, et permet le passage de l'agir à la parole.

L'accompagnement éducatif

Il favorise la socialisation et la relation à autrui en s'inscrivant dans une dynamique de groupe, en adoptant une démarche participative. L'ouverture sur l'extérieur (clubs sportifs, culturels ou de loisirs) est possible selon vos intérêts divers.

Il permet un travail sur soi en collaboration avec les équipes thérapeutique et pédagogique.

Il vous soutient, vous et votre famille, dans la construction de votre projet personnalisé par un accompagnement au quotidien et vous guide dans vos choix d'orientation.

L'accompagnement pédagogique

En vous soutenant dans vos apprentissages et dans l'élaboration de votre cursus de formation scolaire et/ou professionnelle, l'équipe vous aide à réintégrer ou à maintenir un parcours scolaire au sein d'un établissement d'enseignement.

Il vous offre selon la modalité d'accompagnement

- Un plateau technique proposant des formations qualifiantes
- Une unité d'enseignement visant à assurer la remobilisation au niveau scolaire
- Des activités complémentaires (informatique, musique, dessin)

En semi-internat

L'accueil de jour en semi-internat vous permet de prendre de la distance avec votre environnement habituel notamment scolaire afin de vous remobiliser.

En Internat

L'établissement met à votre disposition une chambre individuelle toute équipée. L'accueil modulable de 1 à 4 nuits par semaine vous permet de prendre davantage de recul au regard de votre situation pour développer de nouvelles possibilités d'intégration.

L'organisation générale en internat ou semi-internat

LES LOCAUX



L'internat et le semi-internat sont situés dans 3 bâtiments.

L'accueil administratif est localisé à l'entrée de l'établissement.

Les classes et ateliers sont regroupés sur une zone dédiée à l'apprentissage.

L'établissement comprend également une salle de sport.

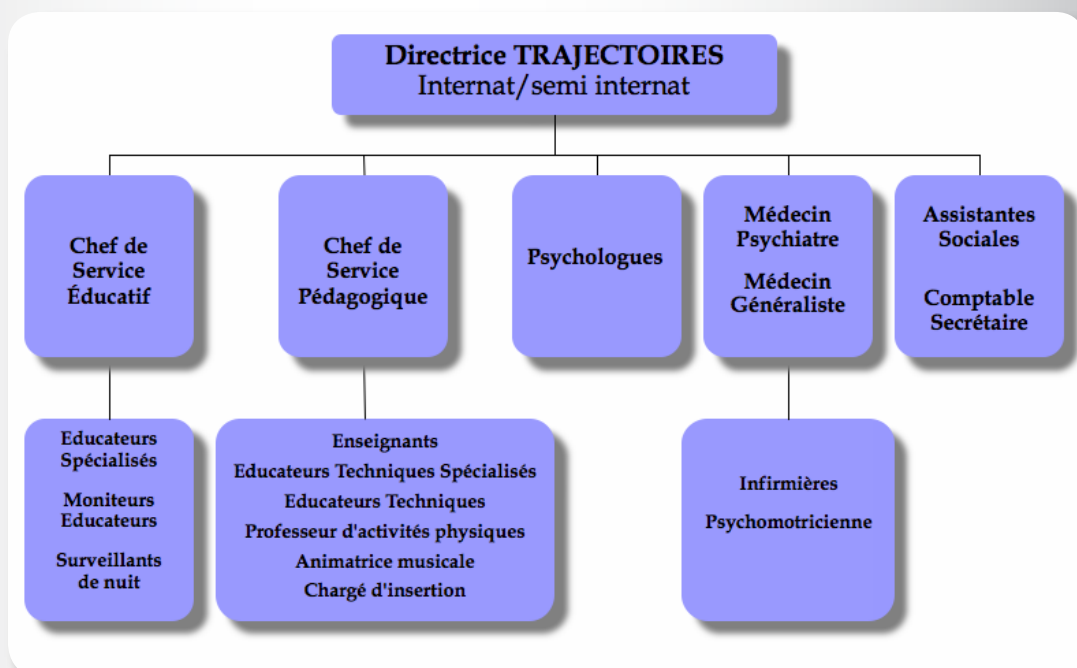
Les transports sont organisés et pris en charge le plus souvent par le dispositif ITEP. Cependant, chaque fois que cela est possible, vous utiliserez les transports en commun.

Les petits déjeuners, les repas du midi et/ou du soir sont pris dans les locaux de l'internat ou du semi-internat, la restauration est assurée par un prestataire extérieur. Des menus diversifiés sont proposés. Les régimes peuvent être suivis sur prescription médicale.

L'entretien des locaux est assuré par le service de ménage. Vous devez participer à l'entretien de votre chambre.

L'ensemble des prestations ci-dessus est financé par l'établissement.

Le travail d'équipe s'articule autour de votre projet. Des professionnels compétents vous accompagnent.



Modalités d'admission en internat / semi-internat

La candidature

La candidature est à l'initiative de la famille, l'orientation est notifiée par la MDPH.

Après un premier contact avec l'établissement, un rendez-vous est fixé pour effectuer une visite et une période de découverte de 15 jours.

L'assistante de service social vous accueille, les chefs de service vous présentent l'établissement et votre éducateur référent puis vous rencontrerez la directrice.

Pendant ces 15 jours, vous effectuerez selon l'emploi du temps qui vous sera remis, des évaluations.

Après réunion de synthèse de l'équipe, un courrier vous informera de la suite donnée à votre candidature.



L'admission

Après l'accord de votre famille ou de votre représentant légal, la directrice prononce votre admission.

L'accueil

Votre éducateur référent vous accueille puis la directrice vous reçoit et établit avec vous votre contrat de séjour, il sera signé dès votre arrivée.

Ce document fixe les objectifs de votre accompagnement. Il sera revu au minimum une fois par an et fera l'objet d'un avenant au contrat qui précisera les adaptations de vos moyens d'accompagnement.

Le projet personnalisé d'accompagnement

Votre projet personnalisé d'accompagnement est élaboré avec vous et votre famille ainsi que tous les intervenants impliqués dans votre suivi. Il permet de définir ensemble vos objectifs d'apprentissage et de vie ainsi que les moyens mis en œuvre par l'équipe interdisciplinaire pour les atteindre. C'est un fil conducteur tout au long de votre parcours au sein du dispositif ITEP.

Votre éducateur référent vous accompagnera dans la réalisation de votre projet et vous informera de toutes les décisions vous concernant.





Vos moyens d'expression et de participation

Le Conseil de Vie Sociale

Vous êtes invité(e) à participer à la vie de l'établissement TRAJECTOIRES, par le biais du Conseil de Vie Sociale. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur tous les sujets concernant le fonctionnement de l'établissement.

Le Conseil de Vie Sociale est composé des membres élus, à savoir :

- Représentants des jeunes accueillis
- Représentants des familles
- Représentants du personnel
- Représentant de la direction

La Commission restauration

Elle est organisée tous les deux mois et vise l'amélioration continue de la qualité et de la prestation restauration.

Les enquêtes de satisfaction

Elles permettent de recueillir votre avis et celui de votre famille sur les prestations rendues par l'établissement.

Les réunions de groupes

Ces réunions sont organisées chaque semaine et réunissent élèves et éducateurs d'un même groupe. Elles permettent la régulation de la vie en groupe, l'organisation de la semaine, c'est un moment d'échanges entre tous les éducateurs et les autres jeunes.

Contestations et réclamations

Un registre des plaintes et des réclamations est tenu à votre disposition.
En cas de problème ou de non-respect de vos droits,
vous pouvez contacter l'équipe de direction.



INTERNAT / SEMI - INTERNAT

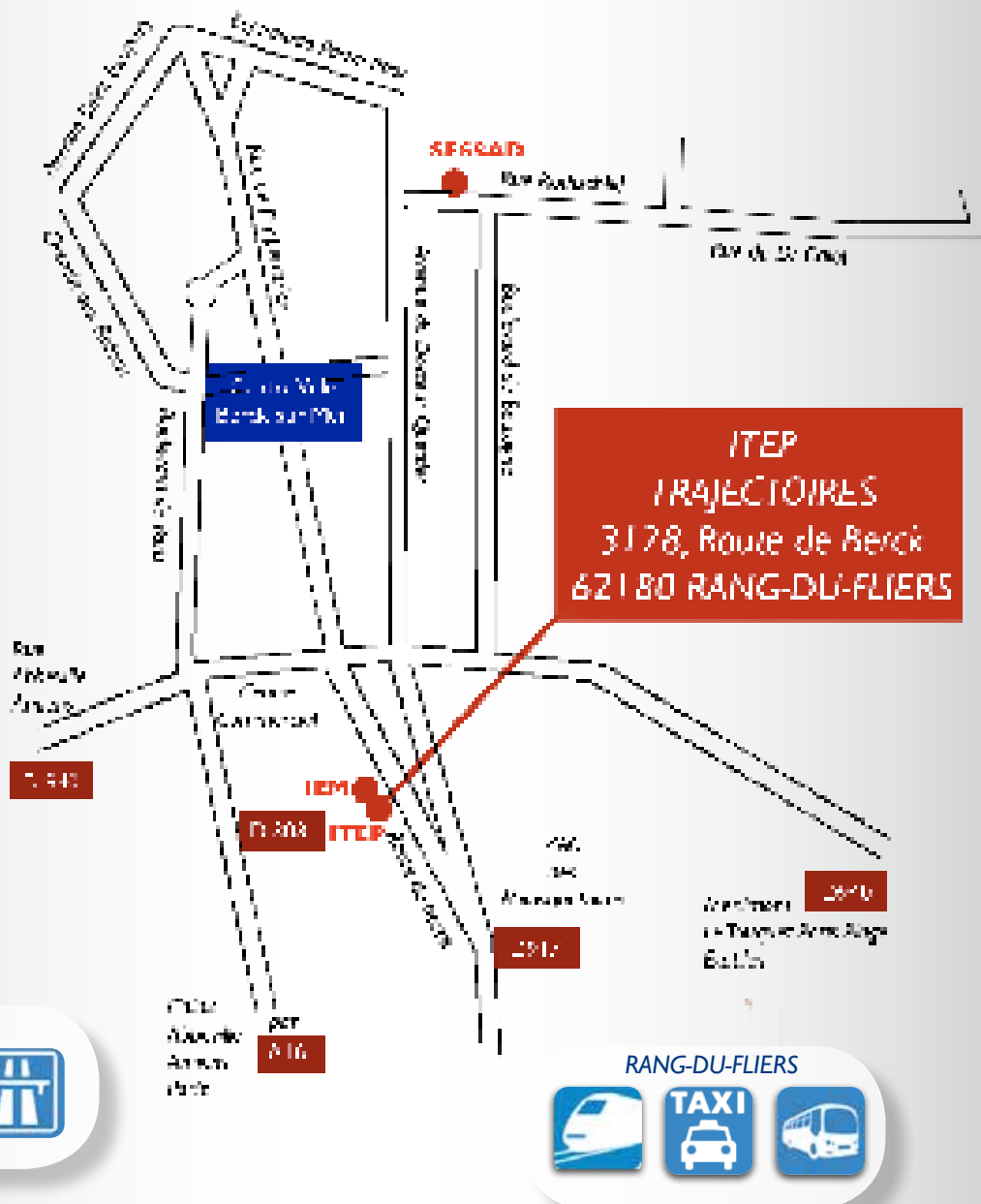
*Horaires d'ouverture
du bureau administratif*

*du lundi au vendredi
8h00-12h00 / 14h00-18h00*

*Tél : 03 21 09 02 11
Fax : 03 21 84 74 20*

pms@hopale.com

ARS - 03.62.72.77.00



A 16
BOULOGNE
AMIENS
PARIS



RANG-DU-FLIERS

